



Rencontre des membres d'une boutique d'intrants financée par le PAC I à Bagara, commune de Diffa

Rédaction Aïssa Kimba / 1 juillet 2011

Introduction



Le village de Bagara est situé à 3 km au sud de la ville de Diffa. C'est un village composé d'agriculteurs.

La boutique d'intrants (BI) appartient à une « grappe villageoise¹ » de 6 villages environnants. Elle compte 5.143 membres dont 2.525 femmes. La boutique d'intrants a été réalisée en 2005 avec l'appui du Programme d'actions communautaires (PAC).

Chaque village a désigné un comité villageois de 5 membres, soit 30 membres pour les 6 villages constituant ainsi la représentation de l'assemblée générale élective de la grappe. Ces 6 comités villageois se sont réunis pour mettre en place un bureau de la BI composé de 14 membres. En plus du bureau, il y a des commissions spécialisées au niveau de la BI :

- suivi-évaluation ;
- passation de marché ;
- un comité de gestion de la BI

Les approvisionnements de la BI

Dès sa création en 2005, la BI a bénéficié d'une dotation de 10 tonnes de triple 15 et 10 tonnes d'urée soit 20 tonnes d'engrais avec un apport des membres d'une valeur d'un million de francs, soit 2.500 F/ sac.

En 2006, la boutique d'intrants s'est approvisionnée avec 10 tonnes d'engrais. Comme la grappe est une gestion communautaire, l'approvisionnement tient compte des préoccupations de l'ensemble de la population. C'est ainsi qu'en 2006, en plus des engrais, la BI a acheté 24 bœufs, 12 charrettes, 12 charrues, 48 moulinex (machines de fabrication du macaroni pour les

¹ Une grappe villageoise regroupe plusieurs villages de proximité, ayant des affinités sociales.

femmes) et 1 moulin à grains. Ces équipements ont été mis à la disposition des bénéficiaires à crédit. La BI a enregistré un fort taux d'impayés (il semblerait près de 2 millions).

La BI arrive à s'approvisionner chaque année au niveau de la Centrale d'approvisionnement malgré le faible recouvrement des impayés.

En 2010, la BI a acheté sur fonds propre 70 sacs soit 3,5 tonnes en premier apport et 30 sacs soit 1,5 tonnes en deuxième apport, dont il en reste un reliquat de 6 sacs en stock qui ne sont pas vendus. Toujours en 2010, la BI a bénéficié d'une nouvelle dotation de 70 sacs soit 3,5 tonnes du projet IARBIC. Le total des engrais achetés ou reçus en 2010 s'élève donc à 8,5 tonnes.

Si cette quantité est bien la quantité d'engrais ayant servi à approvisionner les membres de la BI, elle représente 1,6 kg par membre de la BI. C'est une quantité insuffisante pour avoir un impact sur la production globale des membres. A titre d'exemple pour fournir 100 kg d'engrais (soit deux sacs) à la moitié des membres de la BI, celle-ci devrait traiter 257 tonnes par an.

La grappe a bénéficié de plusieurs formations dont une formation des gérants en gestion administrative. Les femmes ont bénéficié de la construction d'un magasin de stockage où se pratique le warrantage d'oignon. Elles ont bénéficié d'une formation en teinture et fabrication du savon.

Contraintes de la BI

- des gros problèmes de recouvrement suite aux ventes à crédit des engrais et des équipements ;
- proximité de la ville de Diffa (magasin central) ;
- le magasin tend à s'effondrer à cause de fissures.

A qui vendre ?

La vente concerne toute la population mais la priorité est donnée aux membres. L'achat se fait soit au détail (par kg) soit par sac.

Mode de vente et de financement

The image shows a handwritten ledger with several columns. The columns contain various entries, including what appears to be dates, quantities, and prices. The handwriting is in blue ink on a grid-lined paper. The entries are organized in a structured manner, typical of a financial or inventory record.

Le recouvrement de la vente permet à la BI de s'approvisionner. Le prix de vente est défini en fonction du prix de transport. La différence de prix entre membres et non membres est de 300 à 500 F.

Un cahier est tenu par le gérant pour chaque opération conformément aux procédures vulgarisées par le projet IARBIC (photo ci-contre).

Le cahier est présenté comme suit :

Date	Nature du produit	Unité	Qtité	Prix unitaire	Sexe du client	Village du client	OP du client	Montant total	Solde

Mode de gestion

Dans les années antérieures, l'AG décide des quantités à vendre à crédit, un quota pour chaque village membre. Une fois, cette répartition est faite, le reste est vendu au comptant. Mais depuis 2010, la BI a changé son système de vente avec les conseils du projet IARBIC, surtout que pour faire rembourser certains producteurs, le comité est obligé de faire recours à la gendarmerie. La BI ne vend plus qu'au comptant.

Le comité de gestion de la BI est composé de 5 membres dont un président, un gérant, un gérant adjoint et un comité d'achat de 2 membres sous l'autorité du bureau de la grappe. Hors le comité de gestion, il ya deux commissaires aux comptes.

Le gérant est rémunéré es fonction des bénéfices générés et le montant varie de 20.000 à 30.000 F.

Bilan annuel

Selon le gérant, l'AG se réunit chaque trimestre et chaque réunion est sanctionnée par un PV. La situation des ventes est régulièrement tenue et présentée en AG.